

Observation de la santé des riverains de l'aéroport de Nantes Atlantique

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre du projet de modernisation et de réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique, l'État a exprimé la volonté de prendre en compte les enjeux de santé en lien avec l'activité aéroportuaire, afin de répondre aux fortes attentes des acteurs du territoire autour de cette thématique.

Dans ce contexte, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), en lien avec la Préfecture de Loire-Atlantique, le groupement d'intérêt public Fonds de compensation Nantes-Atlantique (GIP FCNA) et l'Agence régionale de santé (ARS) Pays de la Loire, a missionné l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire pour décrire l'état de santé des habitants des communes riveraines de l'aéroport à partir d'indicateurs de santé (issus des bases médico-administratives, et de données collectées dans le cadre d'une enquête de santé perçue).

Ce projet vise à décrire de façon objective et globale l'état de santé des habitants des communes les plus impactées par les nuisances de l'aéroport, en prenant en compte le ressenti de ces populations riveraines en matière de santé, de qualité de vie et d'environnement, et de partager ces constats avec toutes les parties prenantes. De nature descriptive, ces travaux ne permettront pas d'isoler les effets sur la santé des habitants liés exclusivement à l'activité aéroportuaire, des effets liés aux nombreux autres déterminants de la santé (qualité de l'air et nuisances sonores liées au trafic routier, comportements/habitudes de vie, génétique, environnement social...).

DÉTAIL DU PROJET

1. Étude de l'état de santé à partir d'indicateurs issus des bases médico-administratives (volet 1)

Ce premier volet du projet consiste à étudier une sélection d'indicateurs concernant l'état de santé des habitants des communes riveraines de l'aéroport, et leurs évolutions sur les années récentes. Des indicateurs transversaux (mortalité générale et prématurée, fréquence des maladies chroniques...) seront étudiés pour donner une vue d'ensemble de l'état de santé des riverains de l'aéroport de Nantes Atlantique et seront complétés par l'analyse d'indicateurs portant sur une sélection de pathologies associées à des expositions aux polluants de l'air et au bruit (maladies cardiovasculaires, maladies respiratoires, cancers, santé mentale...).

L'ensemble de ces indicateurs seront calculés par l'ORS :

- à partir des bases de données médico-administratives pour lesquelles il dispose d'un accès (dont plus particulièrement le Système national des données de santé -SNDS- qui rassemble les données de remboursement de l'assurance maladie : consultations, médicaments..., les données d'hospitalisation et les causes médicales de décès),
- à la maille géographique la plus fine disponible dans les bases de données mobilisables par l'ORS : la commune.



Afin de pouvoir relativiser la situation sanitaire du territoire étudié et son évolution, les indicateurs seront comparés avec différents échelons territoriaux :

- la France hexagonale,
- Nantes métropole,
- un groupe de communes, situées au sein ou en proximité de la métropole, non soumises aux nuisances aéroportuaires, et ayant une structure socio-démographique de la population relativement comparable à celle du territoire d'étude.

Dans un second temps, pour mieux apprécier l'état de santé des habitants les plus exposés aux nuisances de l'aéroport, il pourrait être envisagé de mener une analyse complémentaire sur une sélection d'indicateurs de santé mesurés à une échelle territoriale encore plus fine (infra-communale), sous réserve de la mise à disposition de ces données par les organismes producteurs.

2. Phase préliminaire d'une étude de santé perçue (volet 2)

En complément du volet 1 concernant l'analyse des indicateurs de santé, une étude de santé perçue est envisagée pour recueillir les perceptions d'un échantillon représentatif des riverains de l'aéroport concernant leur état de santé, leur qualité de vie et l'environnement local. Ce type d'étude viendrait enrichir le premier volet du projet car il permettrait :

- de recueillir des données individuelles et collectives de santé sur des symptômes ou des pathologies qui ne nécessitent pas forcément un suivi médical ou la prise d'un traitement médicamenteux (et donc non consignés dans les systèmes d'information médico-administratifs et notamment le SNDS) mais qui sont néanmoins susceptibles d'altérer la qualité de vie et le bien-être des individus,
- de mesurer l'intensité et la fréquence des nuisances et des pollutions ressenties par les riverains de l'aéroport (bruit, vue des avions, odeurs...), ainsi que leurs effets potentiels sur leur qualité de vie et leur santé (gêne, survenue de troubles ou symptômes...).

Une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population générale est une étude complexe et longue, qui pose de nombreuses questions méthodologiques. Aussi, l'ORS a proposé de réaliser deux phases préalables à la mise en place d'une telle enquête, consistant :

- d'une part, à mener des **entretiens collectifs auprès d'acteurs clés du territoire**. Cette phase qualitative permettra de s'intéresser aux perceptions de différents acteurs sur les nuisances aéroportuaires (leur nature, fréquence et intensité), leurs conséquences sur la santé et les pratiques ou comportements de protection mis en œuvre par les habitants, ainsi que sur les autres enjeux locaux pour la santé, notamment en lien avec l'environnement. L'analyse de ces entretiens servira également à alimenter les réflexions sur la construction du questionnaire d'une future enquête de santé perçue en population.
- d'autre part, à étudier la **faisabilité de cette enquête de santé perçue**, qui devra être menée auprès d'un échantillon représentatif de riverains, en définissant son design en partenariat avec les parties prenantes du projet et en s'appuyant sur l'expertise scientifique locale (et nationale).



GOUVERNANCE ET CALENDRIER

Afin de maximiser la qualité et la pertinence de ce projet, l'ORS a proposé de l'inscrire dans une démarche associant les acteurs du territoire (collectivités, services de l'État, associations, professionnels de santé, riverains...) aux différentes phases de l'étude, notamment lors de l'organisation des entretiens et de la coconstruction des questionnaires pour les enquêtes.

En accord avec les commanditaires du projet, un comité de pilotage, un comité de suivi et des groupes techniques thématiques seront constitués à partir des instances déjà existantes en lien avec l'aéroport (comité et commission consultative de l'environnement, comité de pilotage et partenaires d'Otana...), afin d'accompagner l'ORS dans la réalisation de ces études.

Seront ainsi mis en place :

- un **comité de pilotage** :
instance décisionnaire coprésidée par le délégué ministériel au réaménagement de l'aéroport de Nantes-Atlantique et le préfet de Loire-Atlantique, ayant pour rôle de valider les orientations proposées par le comité de suivi du projet, rassemblant : l'**État** (représenté par la Préfecture, la DGAC, la DDTM, l'ARS) et des **Collectivités territoriales** : Nantes Métropole, Nantes, Bouguenais, Rezé, Saint-Aignan de Grandlieu, Région Pays-de-la-Loire, Département de Loire-Atlantique.
Le comité de pilotage se réunira 3 fois au cours de la première année du projet.
- un **comité de suivi** :
comité consultatif constitué à partir des instances de l'aéroport existantes, ayant pour rôle de discuter les méthodes proposées par l'ORS appuyé des groupes techniques, et de proposer des orientations au comité de pilotage, rassemblant au sein de 6 collègues :
 - l'**État** : Préfecture, DGAC, DDTM, ARS...
 - **des collectivités territoriales** : élus et services siégeant dans les instances de l'aéroport
 - **des associations,**
 - **des habitants des communes riveraines**
 - **des professionnels de l'aéronautique**
 - **des experts scientifiques** issus de [sous réserve de leur accord/disponibilité] : Santé publique France, Air Pays de la Loire, Université Gustave Eiffel, Registre des cancers de Loire-Atlantique, Caisse primaire d'assurance maladie, Université de Nantes...Le comité de suivi se réunira 3 fois au cours de la première année du projet.
- des **groupes techniques thématiques** :
groupes de travail restreints ayant pour rôle d'apporter un appui méthodologique, une expertise sur les thématiques et données étudiées... nécessaires au bon déroulement des travaux.
Ces groupes techniques associeront un nombre limité de participants sélectionnés parmi les différents collègues du comité afin de coconstruire et appuyer l'ORS dans la réalisation des différentes étapes de l'étude. Ils seront constitués et sollicités selon les besoins.



Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire

Recueillir, analyser et partager les données sur la santé et ses déterminants

www.orspaysdelaloire.com

MISSIONS

L'Observatoire régional de la santé (ORS) contribue à l'observation de la santé dans les Pays de la Loire à travers la production, l'analyse et le partage de connaissances dans ce domaine. Son champ d'activité porte ainsi autant sur l'état de santé des Ligériens que sur les nombreux facteurs qui le déterminent : comportements, environnements, professionnels de santé, établissements et services de soins, et d'accompagnement...

ORGANISATION

L'ORS est un organisme scientifique indépendant de statut associatif, fondé en 1982.

Il est composé :

- d'une équipe multidisciplinaire de 14 personnes : médecins, statisticiennes, épidémiologistes, ingénieures, documentaliste, interne de santé publique...
- d'un conseil d'administration de 25 membres représentant les acteurs de la santé publique dans leur diversité : professionnels de santé, établissements de santé et médicosociaux, usagers, universités, organismes de protection sociale, collectivités territoriales... L'Agence régionale de santé (ARS) et le Conseil régional y siègent également.

L'ORS est financé par l'ARS et le Conseil régional pour son activité de centre-ressources. Il réalise également des travaux d'étude à la demande des acteurs locaux, sur des budgets spécifiques. Depuis 2015, l'ORS met en œuvre l'Observatoire régional des urgences (ORU), à la demande et avec le soutien financier de l'ARS.

CONTACTS

accueil@orspaysdelaloire.com / 02 51 86 05 60



Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire

Hôtel de la Région

02 51 86 05 60

1 rue de la Loire

accueil@orspaysdelaloire.com

44966 Nantes Cedex 9

www.orspaysdelaloire.com